

Bretagne Vivante - SEPNB

Chateaubriant - Pays de la Mée, Estuaire- Loire- Océan et Pays Nantais



Bulletin des sections 44
Septembre 2001

Ce bulletin de rentrée inaugure peut-être une nouvelle ère pour Bretagne Vivante en Loire-Atlantique. Il ne s'agit en effet plus du bulletin d'une seule section, mais de celui des trois sections de Bretagne Vivante en Loire-Atlantique.

- la section Chateaubriant - Pays de la Mée,
- la section Pays Nantais
- la section Estuaire-Loire-Océan

La nouvelle section Estuaire-Loire-Océan a été créée au Printemps 2001 après la dissolution de la section " Presqu'île guérandaise " par le Conseil d'administration régional de Bretagne Vivante. Elle constituera le lieu d'accueil naturel de tout ceux qui veulent s'investir avec Bretagne Vivante sur la Presqu'île guérandaise, le Pays de Retz et une partie de la rive Nord de l'estuaire de la Loire (jusqu'à Cordemais), qu'ils soient " vieux " militants ou adhérents récents. Dominique Chagneau, René Le Goff et Gilles Mahé ont été mandatés par l'association pour lancer cette nouvelle section. Son siège est à la Maison du peuple de Saint-Nazaire (Place Allendé, 44600 Saint-Nazaire.). Le programme " automne 2001 " déjà copieux de la section figure dans ce bulletin.

Après un changement dans la mise en forme, ce bulletin devient donc plus ambitieux dans son contenu puisqu'il vise à montrer l'ensemble des activités de Bretagne Vivante sur l'ensemble de la Loire-Atlantique. Nul doute que les trois sections de Bretagne Vivante pourront ainsi agir plus efficacement, ensemble.

La rentrée 2001 s'annonce relativement chargée. Elle a débuté dans un climat difficile avec notamment le retour de comportements archaïques et intolérables de quelques chasseurs en Brière. Une centaine d'aigrettes, de hérons et d'Ibis (toutes des espèces protégées ou interdites à la chasse) ont ainsi été abattus le 14 août à Saint-Malo-de-Guersac. Ce carnage n'a pu laisser personne indifférent, tout comme les agressions dont sont régulièrement victimes les militants de la protection de la nature en Brière. La section Estuaire-Loire-Océan a manifesté la consternation et la condamnation de Bretagne Vivante par un communiqué de presse, publié également dans ce bulletin. Une action juridique de Bretagne Vivante, en commun avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, est à l'étude.

En tout état de cause, ces débordements ne font que renforcer notre conviction de la nécessité de poursuivre inlassablement notre travail dans le domaine de l'éducation à l'environnement, tant auprès des enfants que des adultes.

Pour les sections,
Laurent L'E CORRE

Sommaire

Natura 2000	2
Agenda	2
Chasse (Communiqué de Presse)	3
Conférences	3
Sorties	3-4

Bretagne Vivante, association régionale:

Elle siège à Brest. Elle gère et protège depuis 40 ans des espaces naturels en Bretagne. Elle mène des actions d'éducation à l'environnement et poursuit une approche globale des problèmes de l'environnement.

Une vingtaine de sections sont réparties dans toute la Bretagne historique.

**BRETAGNE
VIVANTE**  **SEPNB**

Bretagne Vivante- SEPNB

Section du pays nantais
10 bis, boulevard Stalingrad
44000 NANTES
tél : 02 40 29 36 50
fax : 02 40 29 06 79
Email: bvnantes@wanadoo.fr
Section Chateaubriant
14, rue César Franck
44110 Chateaubriant
tél /fax /Email en attente
Section Estuaire-Loire-Océan
Maison du peuple
Place Allendé
44600 Saint Nazaire
tél /fax /Email en attente

site Internet: [http://perso.wanadoo.fr/
bretagne-vivante-sepnb/index.htm](http://perso.wanadoo.fr/bretagne-vivante-sepnb/index.htm)

AGENDA



Réunions internes

(ouvertes à tous les adhérents)

Section Pays nantais

Samedi 29 septembre

Assemblée générale de la section

à Rezé, salle Jean Jaurès RDC (40 rue Jean Jaurès - Quartier Pont Rousseau), à partir de 14h,

- bilan d'activité de l'année 2000-2001
- bilan financier
- sortie naturaliste : découverte des prairies de Sèvres à Rezé.

Réunions de section : traitement des affaires courantes- préparation des réunions publiques et sorties.... :

Au local de la Manufacture des Tabacs à partir de 19h00

- vendredi 21 septembre
- vendredi 19 octobre
- vendredi 14 décembre

Permanence "convivialité" : les mercredis suivants : 12/09, 26/09, 10/10, 24/10, local de la manu, et 7/11, 21/11, au nouveau local 6, rue de la ville en pierre (Doulon), de 17h30 à 19h30.

Jeudi 11 octobre

Réunion groupe ornitho, 20h, salle A manu

Vendredi 9 novembre

Natura 2000

"les enjeux du programme Loire amont", (date à confirmer auprès de la section) présenté par le Conservatoire régional des rives de Loire. À la manu, salle A, 20h
Dans le cadre des réunions thématiques.

Section Estuaire-Loire-Océan

Vendredi 14 septembre

Première réunion de la section ELO de 20h à 22h à la maison du peuple de Saint-Nazaire (salle E).

Vendredi 23 novembre de 20h à 22h :
réunion de la section

Un moment de discussion sur la "Loi littoral" est prévu.

Section Chateaubriant - Pays de la Mée

Le calendrier sera déterminée lors d'une prochaine réunion de la section.

La section se réunit le 1er samedi de chaque mois, de 10h30 à 12h, au local de Bretagne Vivante - SEPNB, 14, rue César Franck (quartier de la Ville aux Roses) à Chateaubriant

Natura 2000, les Marais de l'Erdre... c'est enfin parti.

Natura 2000 est l'émanation de la Directive européenne "Habitat" de 92 qui fait obligation aux états de la Communauté européenne de désigner des espaces naturels recelant des habitats et des espèces dites d'intérêt communautaire et figurant en annexe de la directive. Les marais de l'Erdre sont l'un des sites proposés par la France pour faire partie de ce grand réseau Natura 2000, comme sept autres en Loire-Atlantique dont la Brière, les marais de Guérande, l'estuaire de la Loire, les marais de Goulaine.

Les marais de l'Erdre, que faut-il entendre par là ?

Le périmètre ainsi dénommé comprend outre la rivière elle-même et ses rives, les marais de Mazerolles et la tourbière de Logné en rive gauche et les Marais de Blanche Noé et la boire de Naye en rive droite, soit au total une surface de 3 840 ha se répartissant sur huit communes dont Nort/Erdre, Sucé/Erdre, la Chapelle/Erdre, Petit-Mars, St-Mars du Désert, Carquefou.

Qu'est ce qui est parti ?

Il s'agit des réunions des groupes de travail qui ont pour objet d'étudier les propositions de Document d'Objectifs élaborées par l'opérateur local à savoir le syndicat mixte EDEN (syndicat intercommunal regroupant les communes de la basse vallée de l'Erdre) Ce Document d'Objectifs doit définir les objectifs de conservation et les actions de gestion à mener permettant la pérennité de tous les habitats et de toutes les espèces d'intérêt communautaire, tout en maintenant les activités humaines.

Pourquoi un départ si tardif ?

La démarche globale a commencé voici déjà de nombreuses années. Les marais de l'Erdre devaient d'ailleurs être un site pilote pour tester la mise en place de la démarche en cours, au même titre que les marais de Goulaine. Pour ces derniers, la démarche s'est déroulée sans accrocs et il y a déjà au moins deux ans que le Document d'Objectifs a été approuvé. Tel n'a pas été le cas pour les marais de l'Erdre. Plusieurs raisons peuvent être invoquées. En premier lieu il y a le gel de Natura 2000 par le gouvernement Juppé (1996), puis le peu de détermination de l'acteur local à savoir l'EDEN dont les élus responsables n'avaient pas su le doter des compétences humaines nécessaires.

Un faux départ en 1998.

Quand les premiers groupes de travail se réunirent fin 1998 force fut de constater le manque de préparation, la méconnaissance des habitats et des acteurs pour l'ensemble des marais de l'Erdre. Suite à ce constat les élus de l'EDEN se ressaisirent et sur deux années un travail en profondeur a été accompli tant au plan de la connaissance des habitats et des espèces qu'au plan socio-économique.

Juin 2001, le vrai départ.

Depuis juin 2001 les groupes de travail se réunissent à nouveau et ont à leur disposition un document beaucoup plus complet. Trois groupes de travail sont actuellement constitués autour des thèmes 1° - Agriculture, 2° - Industrie, chasse, pêche, 3° - Tourisme et Loisir. Bretagne Vivante-SEPNB est particulièrement impliqué dans le deuxième groupe car en tant que gestionnaire de la tourbière de Logné nous avons à réfléchir et à faire des propositions concernant l'extraction de la tourbe. Forcé est de constater qu'au regard des propositions de gestion faite dans le projet de Document d'Objectifs, nous faisons déjà du "Natura 2000" à Logné depuis plusieurs années.

Il faut espérer maintenant arriver rapidement à un consensus entre tous les acteurs mais ce n'est pas évident car on sait combien cette démarche Natura 2000 a été combattue et les combats d'arrière garde aux desseins négatifs sont encore possibles. Vers la fin 2001 les travaux des groupes de travail devraient être achevés avant que le comité de pilotage mis en place par le préfet ne les entérine. Ensuite le dossier sera transmis à Bruxelles, sans doute en 2002.

Jean-Pierre Gouret ,

Conservateur de la tourbière de Logné
pour Bretagne Vivante-SEPNB

Chasse

Communiqué de Presse du 20 août 2001

Section Estuaire Loire Océan

(Maison du Peuple - Place Allendé 44600 Saint-Nazaire)

Chasse au gibier d'eau, la position de Bretagne Vivante.

Sans vouloir rajouter d'huile sur le feu, Bretagne Vivante - SEPNB condamne avec vigueur les menaces envers les élus, les agressions diverses envers les animateurs de découverte de la nature, les actes de vandalisme et les massacres d'espèces protégées (guifettes, grands échassiers, rapaces) perpétrés par une minorité d'extrémistes en marge des organisations de chasseurs. Quel est d'ailleurs le résultat de ces comportements imbéciles sinon de ternir l'image de la chasse aux yeux de l'opinion publique ?

Que les chasseurs fassent savoir qu'ils désapprouvent une décision de justice à propos des dates d'ouverture de la chasse, c'est leur droit. Mais que la loi soit bafouée, que le patrimoine naturel en pâtisse, et que les autres usagers de la nature craignent pour leur sécurité est intolérable.

Concernant les dates d'ouverture de la chasse, on comprend que leur modification au dernier moment exaspère les chasseurs. Il est fort regrettable que cela n'ait pas pu se passer autrement. Néanmoins le re-

port au 1^{er} septembre est conforme à la directive européenne relative à la conservation des oiseaux sauvages, et s'appuie sur des études scientifiques. Le rapport du Professeur Lefeuvre, réalisé à la demande du gouvernement, constitue la synthèse des connaissances scientifiques les plus récentes en matière de biologie de la reproduction des espèces migratrices chassables.

Bretagne Vivante se démarque par ailleurs des "anti-chasse" en soutenant chaque fois que c'est possible les actions visant à promouvoir une chasse "écologiquement responsable". Nous comptons des chasseurs parmi nos adhérents, et la chasse est autorisée dans plusieurs de nos réserves. Nous ne pensons pas que la chasse soit illégitime mais il est indispensable qu'elle soit réglementée afin que les ressources en gibier soient maîtrisées, et que le plus longtemps possible, promeneurs et chasseurs puissent, chacun à leur manière, pratiquer la nature avec la conscience tranquille, dans le respect des différences mutuelles.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

Section Estuaire-Loire-Océan

Samedi 20 octobre de 14h30 à 16h30 :

"la protection du patrimoine naturel", amphithéâtre du Lycée Aristide Briand à Saint-Nazaire.

Le Professeur Dupont présentera son Atlas dans lequel il fait un bilan de l'état actuel de la flore de Loire-Atlantique et de Vendée, et prône pour la sauvegarde du patrimoine naturel. Plusieurs intervenants de Bretagne Vivante et d'autres organisations (Club de protection de la nature, Office National de la Chasse et de la Faune sauvage, Conservatoire National de Brest, Parc de Brière) se succéderont pour faire part de leurs actions pour protéger la nature.

Brèves: Section nantaise

François Gallard, juriste de l'association au niveau régional et qui assurait également les permanences au local de la section nantaise nous quitte pour un nouvel emploi à Lorient. Il nous quitte après des années de bons et loyaux services. Bon vent à lui !

Le recrutement d'un-e juriste est en cours. Pour les permanences, diverses solutions sont actuellement explorées.

Sorties

Section Estuaire-Loire-Océan

Samedi 22 septembre

Dans le cadre des journées de la Loire, promenade découverte sur les bords de l'estuaire Pour tout public

RDV à la Pointe de l'Imperlay à St-Brévin où 3 départs de visites sont prévus à 14h30, 15h30 et 16h30. Ce sera l'occasion d'observer les oiseaux qui fréquentent les vasières, de connaître les plantes qui poussent sur les bords vaseux et sablonneux, et de découvrir quelques insectes qui vivent là.

Samedi 29 et

Dimanche 30 septembre

Participation à la rencontre autour du livre et de la mer "plume d'équinoxe"

Manifestation organisée par l'office municipal de la culture du Croisic (Présentation de notre revue Penn Ar Bed, expo marée noire ...).

Dimanche 7 octobre

Sortie pour apprendre à reconnaître les fougères Réserve aux adhérents

L'objectif est qu'à l'issue de la sortie, les participants soient capables de reconnaître une quinzaine d'espèces de fougères de nos régions en s'aidant de documents simples.

RDV à 9h à l'église de la Sicaudais (à 8km de St-Père-en-Retz sur la route de Nantes et sur la commune d'Arthon-en-Retz). Retour 12h.

Section Pays nantais

Samedi 15 Septembre

Les journées du patrimoine

Bretagne Vivante anime une sortie au départ de Pont Rousseau vers la Sèvre et les jardins de la Crapaudine, RDV 10H à Pont Rousseau Inscription auprès de Nantes Renaissance 02 40 48 23 87

Dimanche 16 septembre

A la découverte du patrimoine naturel et culturel de l'estuaire de la Loire

Remontée de l'estuaire de Saint-Nazaire à Nantes à bord de la Pimpante, avec les commentaires de spécialistes du patrimoine naturel et culturel de l'estuaire

Rendez vous à 13 h 30 au Quai de L'Aiguillon pour un départ en car, jusqu' à Saint-Nazaire.

Embarquement à Saint-Nazaire sur la Pimpante à 14h30.

Remontée de l'estuaire jusqu'à Nantes. Durée 3 heures.

Arrivée à Nantes au Quai de l'Aiguillon à 17h30.

Sortie organisée en coopération avec le Centre Culturel Maritime et l'aide logistique d'Ecopôle.

TARIFS :

Départ de Nantes : 150 F adulte, 110F enfants (car et Pimpante)

Départ de Saint-Nazaire : 100 F (possibilité d'un retour sur Saint-Nazaire par TER - non compris dans le prix : départ à la gare de Nantes à 18 h 30 et 19 heures.

(Suite page 4)

Réservation obligatoire 02 40 48 54 54, avec règlement à l'ordre d'Écopôle (17 rue de Bouillé 44000 Nantes - Tel 02 40 48 54 54)

Date limite: mercredi 12 septembre
- Pour plus d'information, voir feuille annexe -

Samedi 22 septembre

Journée porte ouverte à la maison de la nature au Bois Joubert
(Commanne de Donges)
Avec animations nature avec la section de Estuaire- Loire- Océan

Samedi 20 et dimanche 21 octobre

Week-end découverte nature en forêt de Paimpont (Ile et Vilaine)

Cette forêt mythique pourra satisfaire la curiosité des adhérents.
samedi après midi: nous suivrons les traces de mammifères avec un spécialiste le professeur Le Garff (université de Rennes).
Dimanche : nous découvrirons avec Bernard Clément (université de Rennes) les différents milieux naturels (forêts landes et étangs), et l'évolution de la végétation du massif de Paimpont, en prime le coup d'œil dans les jumelles pour satisfaire les ornithos.

Nous serons logés dans un gîte à la ferme au lieu dit " le Trudeau ", une grande salle avec cheminée est à notre disposition pour passer la soirée, et suivant le temps une écoute nocturne pour les plus passionnés.

Détails pratiques :

RDV samedi 20 octobre à 12h45 devant la manufacture des tabacs à Nantes pour nous regrouper dans les voitures, départ 13h direction Paimpont (110kms de Nantes) : route de Vannes, Savenay, Blain, Redon, La Gacilly, Guer et Paimpont où nous avons rendez vous à 14h30 sur la place de l'église.

Retour dimanche 19h à Nantes

Pour ceux qui ne viendraient que le dimanche prendre contact avec la section pour des informations complémentaires

Logement : à Tréhorenteuc au lieu dit Le Trudeau.

Gîte d'étape avec cuisine. Apporter son duvet

Repas : ils sont à prévoir par les participants : repas du samedi soir, le petit déjeuner et le pique-nique du dimanche midi, nous pourrions faire quelques courses le dimanche matin.

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette sortie nous vous demandons de nous retourner le talon ci contre

avant le 2 octobre

à la section locale " Bretagne vivante ",
10 bis, boulevard de Stalingrad 44000 NANTES

Dimanche 18 Novembre

Sortie ornithologique en baie de l'Aiguillon (Vendée)
et à la Réserve Naturelle de St Denis du Payré

Section pays nantais de Bretagne Vivante et grand public

Cette année nous retournons sur ce site du littoral Sud Vendée (Luçon, La Tranche sur mer), un site qui intègre une grande diversité de paysages, une lagune, des dunes, un estuaire, une baie, nous observerons les oiseaux sur les herbiers de la baie.

Nous compléterons cette journée par une visite de la Réserve Naturelle de St-Denis-du-Payré gérée par l'Association de Défense de l'Environnement en Vendée (ADEV), on pourra découvrir à partir d'un bel observatoire, sur les 200ha de prairies de la réserve, les centaines d'oiseaux migrateurs qui fréquentent ce lieu.

Détails pratiques :

Droit d'entrée et animation sur la réserve 20F par personne
RDV dimanche 18 nov à 9h devant la manufacture des tabacs à Nantes pour nous regrouper dans les voitures, retour 19h à Nantes, prévoir pique-nique, bottes et tenue chaude.

Réservation pour le Week-end de section du 20 et 21 octobre 2001
en Forêt de Paimpont (Ile et Vilaine)

Nom.....
Prénom.....

Oui, je participerai : Nombre de personnes.....

Nous logerons au gîte de la ferme de TRUDEAU au prix de 60 F la nuitée par personne soit 60F x..... =.....F
(auquel il faudra ajouter éventuellement 15 F pour l'animation " conte " si elle a lieu, les repas du samedi soir, du petit déjeuner et du dimanche midi sont à prévoir par les participants ; vous trouverez si vous le souhaitez une épicerie dans le village)

Je verse 20 F d'arrhes par personne,
soit 20F x..... =.....F

Je ne viendrai qu'à partir du dimanche matin (avec mon pique-nique)

Catalogue sorties nature Écopôle

Programme septembre, octobre, novembre

Grâce à son réseau associatif, Écopôle propose de nombreuses sorties sur des thèmes variés.

ERRATUM: la sortie programmée le 11 novembre en forêt du Gâvre est annulée.

A envoyer à Bretagne Vivante - SEPNB
à la section de votre choix, à l'adresse figurant en page 1

Bulletin d'adhésion:

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Ville.....
Code postal.....
Tél:..... Fax:.....
Email.....
Section.....

Adhésion	120F
Adhésion chômeur et étudiant	45F
Adhésion conjoint et enfant	25F
Abonnement à la revue Penn Ar Bed	
non adhérents	145F
adhérents	125F
Abonnement à Elona	
non adhérents	120F
adhérents	100F
Abonnement au journal des enfants l'Hermine vagabonde	60F
total	

Ci-joint un chèque de F à l'ordre
de Bretagne Vivante- SEPNB
Date et signature